



VALENCE ROMANS CREMATORIUM

Rapport Annuel du Déléguataire 2019

Table des matières

1.	PREAMBULE	3
2.	ACTIVITE DE L'ANNEE	4
2.1.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.2.	EVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE	6
2.3.	LA CREMATION EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES	7
2.4.	VOLUMES DES PRESTATIONS REALISEES AU CREMATORIUM EN 2019	8
2.5.	MOYENS HUMAINS	13
2.5.1.	Salariés	13
2.5.2.	Qualifications	13
2.5.3.	Formations	13
3.	LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE	14
3.1.	RELATIONS AVEC LES USAGERS	14
3.1.1.	Mesure de la qualité du service rendu	15
3.1.2.	Réclamations, litiges et contentieux	16
3.2.	TARIFS PRATIQUES PAR NOTRE ETABLISSEMENT	17
3.2.1.	Les clauses de révisions	17
3.2.2.	Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués	18
3.2.3.	Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes	18
3.3.	PRINCIPE DE CONTINUITÉ D'EXPLOITATION	19
3.4.	PRINCIPE DE L'EQUILIBRE CONTRACTUEL	20
3.4.1.	Redevance à verser au délégant (en € H.T.)	20
3.4.2.	Examen des avenants au contrat	20
3.5.	PRINCIPE DE NEUTRALITE	21
3.6.	PRINCIPE DE SAUVEGARDE DE LA LIBERTE DU DELEGANT EN FIN DE CONTRAT	22
3.6.1.	Biens de retour / biens de reprise et biens propres	22
3.6.2.	Liste des engagements	22
3.6.3.	Contrats avec Orthometals	23
3.7.	RELATIONS AVEC LE CONSTRUCTEUR ATI	24
3.8.	MAINTENANCE ET GER	25
4.	LES COMPTES	26
4.1.	COMPTE DE RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT	26
4.1.1.	Details des recettes de l'année 2019	26
4.1.2.	Compte de résultat complet	27
4.2.	COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS	31
5.	CONCLUSIONS & PERSPECTIVES	32
5.1.	PREVISIONNEL 2020	32
5.2.	GESTION DE LA CRISE COVID-19	32

1. Préambule

La Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglomération a confié par un contrat de Délégation de Service Public pour une durée de 20 ans à compter du 1er janvier 2017, soit jusqu'au 31 décembre 2036 :

- L'exploitation de l'ancien crématorium de Valence
- Sa démolition puis la construction et l'exploitation d'un nouveau crématorium à Beaumont-lès-Valence

Le délégataire est la société Valence Crémation, filiale de La Société des Crématoriums de France (« SCF ») et de Funecap Groupe. Cette société dédiée a été créée spécifiquement pour l'exploitation de cet établissement afin notamment d'assurer au délégant une lecture transparente des comptes annuels et d'alimenter ce rapport en indicateurs fiables et pertinents.

La démolition de l'ancien crématorium de Valence a été s'est achevée le 30 novembre 2018. Le nouvel établissement de Beaumont-lès-Valence a été inauguré le 16 mai 2018 et a ouvert ses portes au public le 25 juin 2018.

Le présent rapport relatif à l'exercice 2019 constitue donc le 3^{ème} rapport du délégataire que nous vous présentons et a pour but de vous présenter en détail l'activité de ce crématorium en 2019, les principaux faits marquants de l'exercice qui vient de s'achever, ainsi que les principaux indicateurs économiques y relatifs.

Comme vous pourrez le lire plus bas, cette année a été marquée par :

- Une activité et un chiffre d'affaires en hausse en raison des efforts développés par notre équipe pour fidéliser les opérateurs existants et attirer de nouveaux professionnels (**le volume des crémations ressort en augmentation de +14,1 %** par rapport à l'exercice précédent) ;
- Un taux de satisfaction des usagers **toujours de très haut niveau** (97%) ;
- Des problèmes techniques rencontrés sur la filtration des appareils de crémation : le matériel du constructeur ATI (société en redressement judiciaire depuis début 2020) pose des problèmes de corrosion anticipée nous ayant conduit à nouveau à des dépenses de renouvellement non prévues afin de maintenir l'équipement technique en parfait état de fonctionnement.

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous apportera tous les éléments nécessaires à vous assurer des efforts engagés par SCF pour conduire, avec tout le professionnalisme requis, cette mission de service public que vous nous avez confiée.

2. Activité de l'année

2.1. Présentation de l'établissement

Le crématorium de Valence Romans Agglomération se trouve dans la zone nord-est de la ville de Valence, à 5 min du Stade Pompidou. Il a été construit par le délégataire à Beaumont-lès-Valence et est en service depuis le 25 juin 2018.

Il est doté deux appareils de crémation du constructeur ATI (modèles CR2000 et CR2000 XXL), installés au cours de l'exercice 2018 par SCF comme le prévoyait le contrat de DSP, et d'une ligne de filtration permettant de respecter la réglementation relative aux rejets atmosphériques.

Les descriptions qui suivent reprennent les éléments du contrat de DSP :

Description des locaux et des équipements

Le crématorium, d'une surface totale de 546,94 m², comprend :

Partie publique

- Un hall d'accueil
- Une salle d'attente
- Un bureau administratif
- Une petite salle de recueillement
- Une grande salle de recueillement
- Un salon des retrouvailles
- Une salle de remise de l'urne et de visualisation
- Des sanitaires publics

Partie administrative et technique

- Un accueil funéraire
- Un local de ménage
- Un local de détente pour le personnel
- Des sanitaires
- Un local pour la conservation des urnes
- Un local archives
- Une salle technique
- Un local filtration
- Un local chaufferie
- Un local de stockage du réactif usagé issu de la filtration

Il dispose également d'un parking.

Habilitation

L'habilitation pour la gestion et l'utilisation du Crématorium de Beaumont-lès-Valence a été délivrée à Valence Crémation par arrêté du 29 mai 2020 du Préfet du département de la Drôme sous le numéro 20-26-0010 et pour une durée de six ans, soit jusqu'au 28 mai 2026.

Suivi de la conformité

Au cours de l'exercice 2019, l'ensemble des mesures obligatoires relatives à la conformité de votre équipement ont été réalisées dans les temps. SCF s'appuie pour cela sur **l'expertise du service qualité de Funecap Groupe**, sa maison-mère, qui se tient en permanence au fait des évolutions réglementaires de plus en plus nombreuses et restrictives compte tenu de la sensibilité liée à cet ERP (Etablissement Recevant du Public). SCF a réalisé dans le cadre du plan groupe de Prévention et Gestion des Risques les missions suivantes :

- 14 mars 2019 : vérification des extincteurs
- 14 mai 2019 : vérification des installations de climatisation
- 25 octobre 2019 : vérification des installations électriques
- 31 octobre 2019 : vérification périodique des installations gaz
- 31 octobre 2019 : vérification périodique des installations de moyens de secours

Tous ces contrôles ont conclu à la conformité des installations existantes.

Références des règlements intérieurs

Le règlement intérieur en vigueur au crématorium est affiché dans l'établissement et est donc à la disposition du public.

Rappel des horaires d'ouverture

Le crématorium est ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi, sur le mode de fonctionnement suivant :

- Du lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-17h30
- Sur réservation du lundi au vendredi de 12h30 à 14h00
- Et le samedi sur réservation de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 depuis le numéro du standard du crématorium par le personnel de l'établissement, sauf pour les appels qui arrivent entre 21h30 et 7h30 qui sont redirigés vers un répondeur téléphonique. Le personnel de l'établissement traite les messages à l'ouverture. Cette mobilisation permet d'assurer la plus grande réactivité face aux demandes des opérateurs funéraires.

2.2. Evolution de la crémation en France

Les données nationales 2019 ne seront disponibles qu'à compter du dernier trimestre 2020. Nous vous présentons ainsi les statistiques 2018, dernières données publiques disponibles à ce jour.

L'année 2018 en France (derniers chiffres disponibles) :

- 188 crématoriums en France Métropolitaine
- 232.577 crémations réalisées
- 38,13 % de taux de crémation
- 50% des français souhaitent être incinérés (dernières enquêtes disponibles)

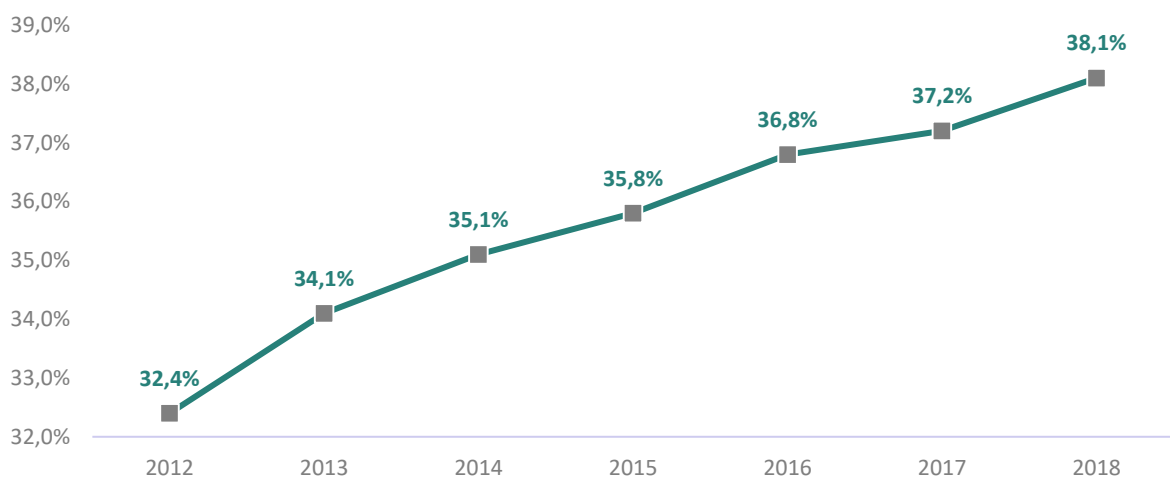
En 2018, le nombre de crémations réalisées en France Métropolitaine a augmenté de 3,5 % par rapport à l'année 2017 alors que le nombre de décès n'a augmenté que de 1,2 % sur cette même période.

Le choix de la crémation est hétérogène selon les régions (entre 30% et 70% des obsèques) et est en général sensiblement plus élevé dans les zones urbaines que rurales.

En 2018 et sur l'ensemble du territoire métropolitain, 38,1 % des défunts ont été incinérés. Cette pratique est donc en constante évolution.

Evolution de la crémation en France							
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de crémation	32,4%	34,1%	35,1%	35,8%	36,8%	37,2%	38,1%

Evolution de la crémation en France (en % des obsèques)



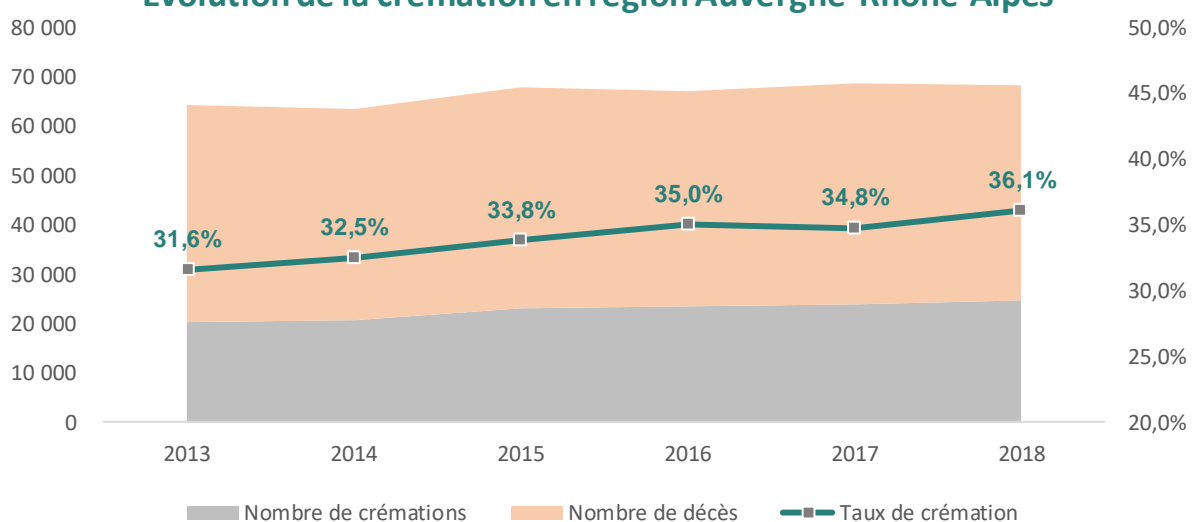
2.3. La crémation en région Auvergne-Rhône-Alpes

La crémation en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 :

- 21 crématoriums en activité
- 24.738 crémations réalisées
- 36.1 % de taux de crémation

Le nombre de décès enregistré en Auvergne-Rhône-Alpes a diminué de 0,7% en 2018. Sur cette même période, le nombre de crémations a augmenté de 1,3 points à 36,1% : ce taux reste inférieur de 2 points à la moyenne nationale.

Evolution de la crémation en région Auvergne-Rhône-Alpes



Evolution de la crémation en région Auvergne-Rhône-Alpes

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de décès	64 519	63 470	67 917	67 110	69 021	68 547
Variation N/N-1	<i>n.a</i>	-1,6%	7,0%	-1,2%	2,8%	-0,7%
Nombre de crémations	20 363	20 629	22 967	23 487	24 026	24 738
Taux de crémation	31,6%	32,5%	33,8%	35,0%	34,8%	36,1%

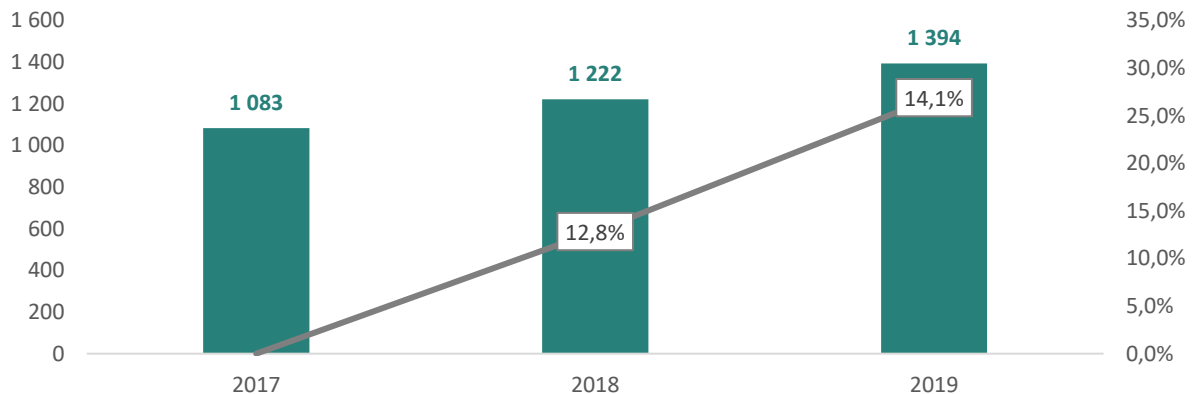
Liste des crématoriums de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Annecy, La-Balme-de-Sillingy, Beaurepaire, Bonneville, Bourg-Saint-Andéol, Bron, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lavilledieu, Lyon, Mably, Marcilloles, Montélimar, Montluçon, Roanne, Saint-Etienne, Valence, Villefranche-sur-Saône, Vichy et Viriat.

2.4. Volumes des prestations réalisées au crématorium en 2019

Le nombre de crémations a augmenté très fortement par rapport à l'année 2018 (de 1.222 à 1.394, soit **+14,1%**). Les salles de recueillement sont toujours autant demandées par les familles : **84,8% des crémations en 2019 ont été accompagnées d'une cérémonie au sein du crématorium**, témoignant de la parfaite correspondance de ce modèle de cérémonies personnalisées aux demandes des familles et évolutions sociétales.

Nombre de crémations et autres prestations	2018	2019
Crémation adulte	1 196	1 375
Crémation enfant de 1 à 12 ans	1	0
Crémation enfant de moins de 1 an	15	9
Crémation personne dépourvue de ressources suffisantes	2	1
Restes exhumés d'un défunt inhumé depuis moins de 5 ans	2	1
Restes exhumés d'un défunt inhumé depuis plus de 5 ans	6	8
Crémations exhumations administratives	0	0
Total des crémations estampillées	1 222	1 394
Conteneur de 30 kg et 100 litres max (Petit modèle)	20	43
Conteneur de 60 kg et 200 litres max (Grand modèle)	8	5
Autres prestations		
Dépôt anticipé d'un corps	22	5
Location de la salle de recueillement et hommage simple	1 128	1 174
Prestation de maître de cérémonie	0	0
Location salon des retrouvailles jusqu'à 1 heure	35	68
Location de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une inhumation	3	0
Dispersion des cendres dans l'espace aménagé	80	88
Supplément pour crémation le samedi après-midi	0	0
Gravure stèle mémorielle	0	30
Dépôt anticipé d'un corps	22	5

Evolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées)



L'activité du crématorium est en augmentation constante depuis le début de la DSP. L'exercice 2019 poursuit cette tendance et a ainsi enregistré une augmentation de +14,1% des crémations réalisées, après +12,8% l'année précédente.

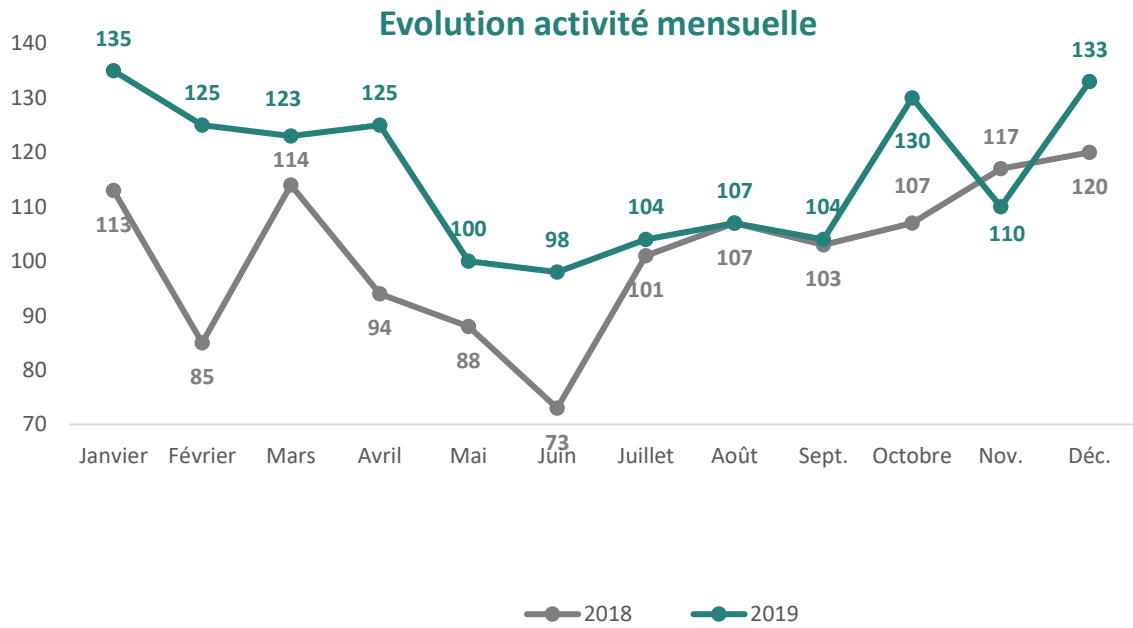
Nous avons analysé l'évolution de la mortalité sur le bassin de population situé dans un rayon de 20 kilomètres de rayon autour du crématorium. Sur la base des décès enregistrés auprès de l'état-civil et publiés par l'INSEE, recensant l'intégralité des défunts dont le décès a été déclaré auprès de ces communes, notre service de contrôle de gestion nous a indiqué :

- que le nombre de décès à Beaumont-lès-Valence et Valence était en recul de -1,4% en 2019,
- que le nombre de décès déclarés dans une zone de 20 kilomètres autour du crématorium ressortait en hausse de +0,4%

Dans ce contexte, **l'augmentation des volumes de +14,1% connue cette année apparaît d'autant plus significative** et s'explique par :

1. La **fidélisation des opérateurs funéraires existants** et la démarche commerciale de l'équipe du crématorium visant à faire connaître les prestations proposées par l'établissement à davantage d'opérateurs funéraires ;
2. Un **positionnement tarifaire attractif par rapport aux crématoriums gérés par d'autres opérateurs.**

La gestion du crématorium selon le modèle SCF (**cérémonies personnalisées, prestation « clé en main »** permettant de prendre le relais des opérateurs funéraires et d'élever le niveau de qualité dans la prise en charge des familles endeuillées) est en effet régulièrement mise en avant lors des échanges entre notre équipe et les usagers ainsi qu'avec les opérateurs funéraires.



Evolution activité mensuelle												
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
2018	113	85	114	94	88	73	101	107	103	107	117	120
2019	135	125	123	125	100	98	104	107	104	130	110	133
<i>Var. 2019 vs. 2018</i>	<i>19,5%</i>	<i>47,1%</i>	<i>7,9%</i>	<i>33,0%</i>	<i>13,6%</i>	<i>34,2%</i>	<i>3,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>1,0%</i>	<i>21,5%</i>	<i>-6,0%</i>	<i>10,8%</i>

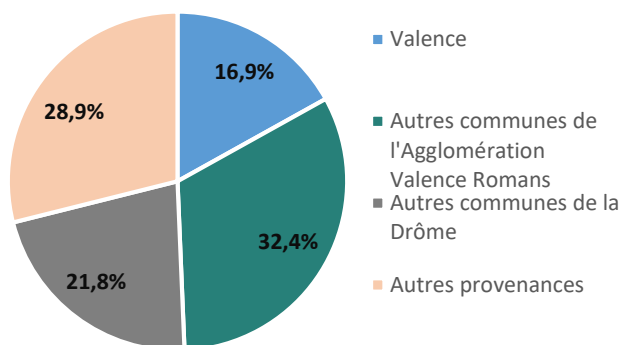
Le crématorium réalise en moyenne 116 crémations par mois, contre 102 en 2018. L'activité est supérieure à 2018 de manière uniforme sur tous les mois.

Provenance des crémations

Alors que 49,3% des crémations concernent des résidents de l'agglomération Valence Romans, on constate que 61,5% des crémations sont liées à des décès enregistrés au sein de l'agglomération. L'écart entre ces 2 chiffres s'explique par la présence de centres hospitaliers sur le périmètre de l'Agglomération au sein desquels des résidents originaires de villes au-delà de l'agglomération décèdent.

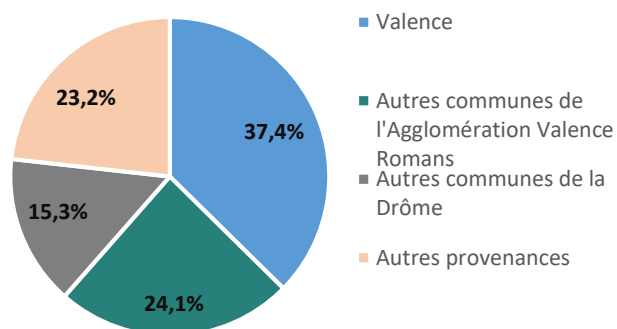
Provenance des crémations en 2019

Selon le lieu de résidence des défunts



Provenance des crémations en 2019

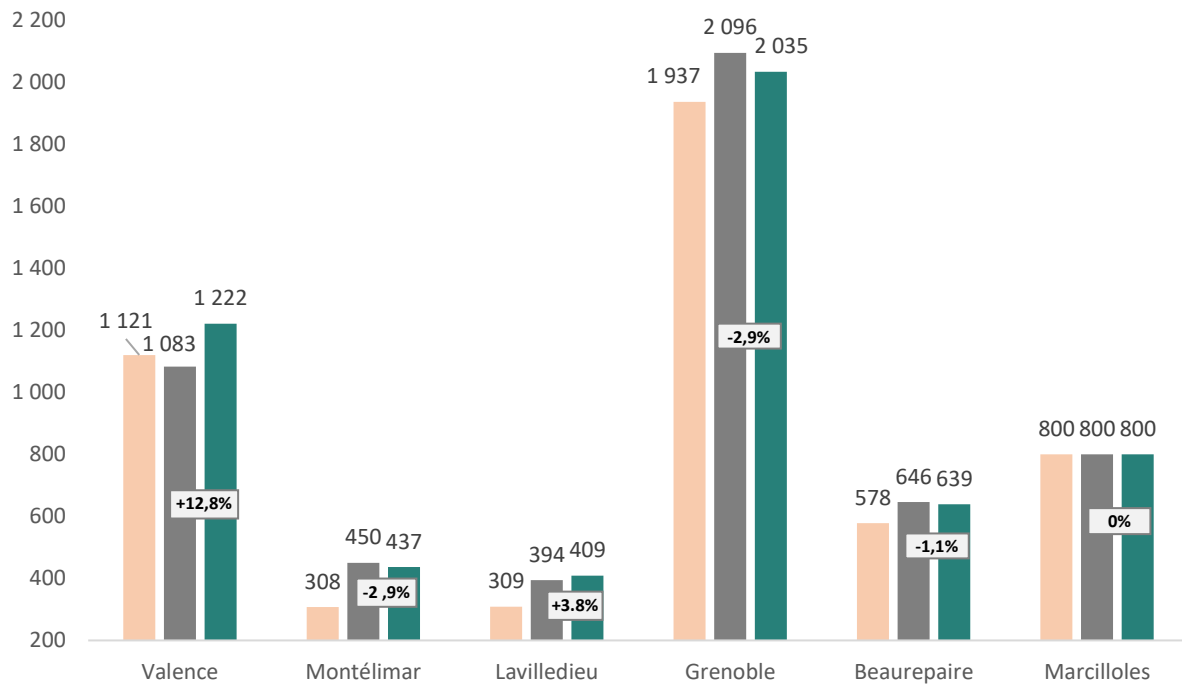
Selon le lieu de décès des défunts



L'évolution de l'activité face aux établissements voisins sur la période allant de 2016 à 2018 est présentée ci-dessous. Les données de l'activité des autres établissements voisins ne seront connues qu'au dernier trimestre 2020 et nous présentons donc ici les chiffres 2019 (source Fédération Française de crémation). Nous sommes situés à environ 1h de chacun des crématoriums ci-dessous et ne sommes que marginalement impactés par leur concurrence aujourd'hui.

Evolution de l'activité face aux établissements voisins

Evolution 2018 vs. 2017 (%)



Le crématorium de Valence Romans Agglomération avait connu la plus forte progression du secteur en 2018.

2.5. Moyens humains

2.5.1. Salariés

En 2019, le personnel était constitué de 4 salariés de SCF, étant précisé qu'Alain TERREL a été en arrêt pour longue maladie durant l'intégralité de l'exercice 2019. Cette organisation permet d'assurer sans difficulté le maintien de l'activité.

Nom	Fonction	Date d'entrée dans la société	Date de sortie de la société
Florian CHEREAU	Directeur d'établissement	01/06/2016	n.a.
Lionel BLACHE	Assistant funéraire	01/01/2017	n.a.
Jacques ATTOUB	Assistant funéraire	01/01/2017	n.a.
Alain TERREL	Assistant funéraire	01/01/2017	n.a.

2.5.2. Qualifications

Florian CHEREAU est titulaire du diplôme de conseiller funéraire (niveau 4) et de responsable d'agence (niveau 6). Lionel BLACHE, Jacques ATTOUB et Alain TERREL sont titulaires du diplôme de conseiller funéraire (niveau 4).

2.5.3. Formations

Le service RH du siège de SCF, soutenu par le service RH de Funecap Groupe, a organisé les sessions de formation suivantes pour l'intégralité des salariés du crématorium :

- Formation Incendie le 16 décembre 2019
- Formation Habilitation électrique les 12 et 13 décembre 2019

Tous les salariés de Valence Crémation bénéficient généralement d'une ou plusieurs formations par an leur permettant (i) de développer leurs compétences et (ii) de se maintenir au niveau des exigences réglementaires, notamment en termes de sécurité.

3. Les conditions d'exécution du service

3.1. Relations avec les usagers

En tant que gestionnaire de crématorium, les interlocuteurs de SCF sont multiples :

- Au premier rang d'entre eux figurent **les opérateurs funéraires** qui contactent le crématorium dans le but de réserver un horaire de crémation pour la famille en deuil qu'ils accompagnent dans l'organisation des obsèques. Cette **prise de contact a lieu quelques jours avant les obsèques** et vise dans un premier temps à réserver un temps pour la réalisation de la crémation et, le cas échéant, l'accueil des familles au sein de notre établissement dans le cadre d'une cérémonie (prestation très demandée au sein de notre crématorium avec plus de 89% de cérémonies) ;
- L'équipe du crématorium entre ensuite directement en relation avec **les familles** : préalablement à l'accueil au sein du crématorium, **la spécificité de SCF est en effet de proposer aux familles un accompagnement personnalisé**. Les familles sont contactées quelques jours avant le jour de la crémation afin de recueillir leurs souhaits pour **l'organisation du moment de recueillement et notamment les textes, musiques, photos ou vidéos qu'elles souhaitent voir diffuser pendant la cérémonie** ;
- Contrairement à ce que pratiquent de nombreux acteurs sur le territoire national, et c'est ici la principale spécificité du fonctionnement de SCF, le personnel du crématorium assure lui-même les cérémonies. **Notre personnel est ainsi polyvalent et en mesure d'assurer chacune des tâches nécessaires au fonctionnement du crématorium**, allant de la réalisation de l'acte technique de crémation à l'accueil des familles et l'animation des cérémonies personnalisées ;
- **Cette organisation des cérémonies en interne permet d'assurer aux familles tout le professionnalisme de rigueur dans un moment si particulier et chargé en émotion** : là où certains délégataires (opérateurs indépendants ou groupes de services funéraires) n'assurent pas eux-mêmes les cérémonies et laissent aux opérateurs funéraires le soin de gérer non seulement l'animation des cérémonies mais également leur organisation technique (ordinateurs, câbles, etc.), ne leur permettant pas de maîtriser de façon homogène le niveau de cette prestation délivrée au sein de l'établissement dont ils ont la charge, **l'organisation mise en place par SCF permet au contraire d'accueillir les familles avec un standard de qualité élevé et constant**, à la hauteur des attentes fortes des familles en ces circonstances (comme en témoignent les indicateurs de satisfaction client que vous trouverez au paragraphe suivant).

Les principales relations avec nos usagers au cours de l'année 2019 furent les suivantes :

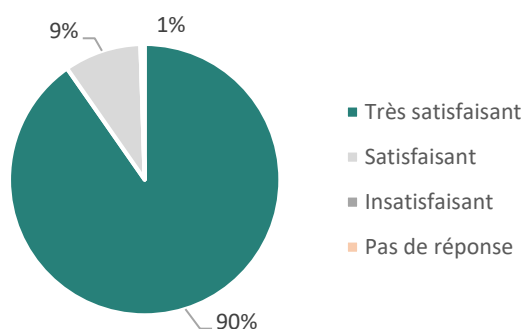
- Une **Journée du Souvenir** a été organisée le 1^{er} novembre 2019 pour célébrer la mémoire des défunts accueillis dans l'établissement. Au cours de cette journée, le personnel du crématorium a accueilli une vingtaine de personnes pour visiter le site ou pour un moment de recueillement.
- Un **comité d'éthique** a eu lieu le 18 novembre 2019.

3.1.1. Mesure de la qualité du service rendu

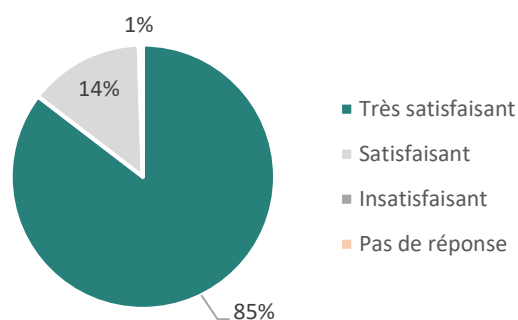
Depuis le début de la Délégation de Service Public, le personnel remet un questionnaire qualité aux familles ayant accompagné le défunt au crématorium pour un moment de recueillement afin d'avoir leur ressenti sur les prestations mises en œuvre et dans un souci permanent d'amélioration des prestations que nous proposons.

Vous trouverez ci-dessous les résultats synthétisés pour l'année. L'analyse des questionnaires montre un **très haut niveau de satisfaction (environ 97%)**. Ce niveau de qualité s'explique par le professionnalisme et les efforts de l'équipe du crématorium pour offrir le plus haut niveau de satisfaction possible aux familles qu'elle accueille.

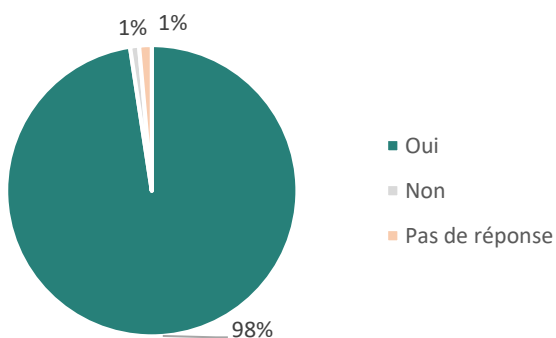
Retour des familles sur l'accueil réservé



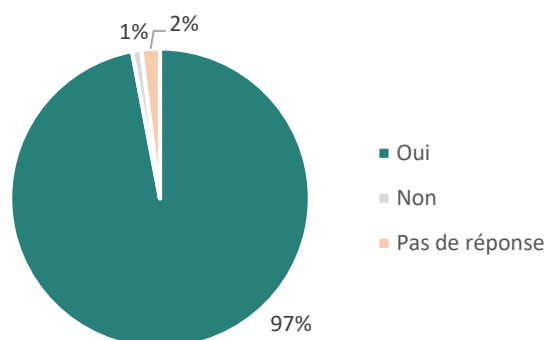
Confort et intimité de l'établissement



Déroulement du moment de recueillement



Recommandation de l'établissement



Ces enquêtes sont remises sous forme d'un questionnaire papier après le moment de recueillement ou lors de la remise de l'urne. Le taux de retour s'élève à 17,5% (soit 206 questionnaires). Nous considérons qu'il s'agit d'un **taux de retour satisfaisant** compte tenu de notre activité, sensible par nature, et de la moyenne constatée sur nos établissements.

Il est prévu au cours de l'année 2020 l'évolution vers un **nouveau système de questionnaire par SMS** (via le prestataire Avis Vérifiés, qu'un grand nombre d'établissements accueillant du public utilise et dont Funecap Groupe a déjà l'expérience). Nous considérons que ce nouveau questionnaire sera en mesure de nous apporter des retours plus rapides que les questionnaires clients utilisés actuellement, et qu'un nombre plus important de familles sera susceptible de l'utiliser, permettant de profiter de retours encore plus précis et de **gagner encore en qualité de service auprès des familles**.

➔ La certification de services :

Depuis 2010, SCF s'est engagée dans la mise en œuvre d'une certification de services sous le contrôle de la société Bureau Veritas Certification. En 2018, le périmètre de certification s'étendait à 13 des établissements qui lui ont été confiés. Le Crématorium de Valence Romans Crématorium est annuellement soumis à un audit mené par le service qualité de notre société.

En 2020, SCF a décidé de faire évoluer son référentiel pour obtenir la certification ISO 9001, une norme qualité reconnue au niveau national et international. Nous visons la certification de l'ensemble des établissements de notre société en 2021.

3.1.2. Réclamations, litiges et contentieux

Aucune réclamation n'a été enregistrée.

3.2. Tarifs pratiqués par notre établissement

3.2.1. Les clauses de révisions

La formule de révision des tarifs (définie au contrat de Délégation de Service Public à l'article 44) **qui permet de prendre en compte la hausse mécanique des charges d'exploitation du crématorium due aux évolutions de marché** est la suivante :

$$\frac{T}{T_0} = 0,35 + 0,27 \frac{S}{S_0} + 0,15 \frac{E}{E_0} + 0,23 \frac{FSD1}{FSD1_0}$$

Où les paramètres sont les suivants :

Paramètres	Intitulé	Libellé
Salaires (S)	Salaires, revenus et charges sociales Salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés	001567453
Energie €	Indice du coût Electricité, gaz, vapeur et air conditionné	001652125
Autres charges (FSD)	Indice des frais, services divers	FSD1

Les tarifs du crématorium ont donc été augmentés de 6% à compter du 1^{er} janvier 2019 pour refléter la hausse des charges d'exploitation.

3.2.2. Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués

En vertu de l'annexe 7 du contrat, une nouvelle grille tarifaire a été mise en place au 1^{er} juillet 2019.

➤ Liste des tarifs T.T.C. du crématorium

Tarifs du crématorium	1er juillet 2018	1er janvier 2019	1er juillet 2019
Service de la crémation			
Crémation adulte	535,00 €	567,00 €	604,00 €
Crémation enfant de 1 à 12 ans inclus	267,00 €	283,00 €	305,00 €
Crémation enfant de moins d'un an	134,00 €	142,00 €	137,00 €
Dépôt provisoire de l'urne du 4 ^{ème} au 12 ^{ème} mois (gratuit les trois premiers mois de conservation)	68,00 €	72,00 €	70,00 €
Crémation de personnes dépourvues de ressources suffisantes			
Crémation sur présentation du certificat d'indigence d'une commune de la Communauté d'Agglomération	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Fourniture d'urne et dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Crémation de restes de corps exhumés et pièces anatomiques (y compris dispersion)			
Restes exhumés d'un corps inhumé depuis moins de 5 ans	535,00 €	567,00 €	604,00 €
Restes exhumés d'un corps inhumé depuis plus de 5 ans	267,00 €	283,00 €	305,00 €
Crémations restes mortels (130 cm de long max)	267,00 €	283,00 €	305,00 €
Crémation de pièces anatomiques (y compris dispersion)			
Conteneur de 30 kg et 100 litres max. (Petit modèle)	267,00 €	283,00 €	305,00 €
Conteneur de 60 kg et 200 litres max. (Grand modèle)	535,00 €	567,00 €	604,00 €
Autres prestations			
Dépôt anticipé d'un corps	81,00 €	86,00 €	83,00 €
Location de la salle de recueillement et accompagnement	124,00 €	131,00 €	127,00 €
Location de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une inhumation	149,00 €	158,00 €	153,00 €
Dispersion des cendres dans l'espace aménagé	69,00 €	66,00 €	64,00 €
Supplément pour crémation le samedi après midi	50,00 €	53,00 €	51,00 €
Location du salon des retrouvailles	112,00 €	119,00 €	115,00 €
Fourniture d'une urne standard	37,00 €	39,00 €	38,00 €
Convivialité - par personne (minimum 20 personnes)	10,00 €	11,00 €	11,00 €
Gravure sur stèle mémorielle	37,00 €	76,00 €	76,00 €

3.2.3. Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes

Une seule prestation de ce type a eu lieu en 2019.

3.3. Principe de continuité d'exploitation

En cas de panne ou d'arrêt de l'activité du Crématorium de Valence Romans Agglomération, les entrepreneurs de Pompes Funèbres locaux sont prévenus afin qu'ils puissent orienter les familles vers d'autres crématoriums voisins.

Le 15 novembre 2019, le crématorium a connu un arrêt de son activité en raison des conditions climatiques (neige). Néanmoins, l'ensemble des cérémonies qui devaient avoir lieu au sein du crématorium ont été reportées à des dates ultérieures par les opérateurs funéraires avant même que le crématorium soit autorisé par Valence Romans Agglomération à fermer ses portes au public.

3.4. Principe de l'équilibre contractuel

3.4.1. Redevance à verser au délégant (en € H.T.)

Une redevance d'occupation du domaine est versée chaque année au délégant selon les termes du contrat de Délégation de Service Public (article 1.4.4).

Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable, calculée sur le chiffre d'affaires réalisé sur les crémations adultes. A noter qu'à compter de l'ouverture du nouveau crématorium en 2018, les modalités de calcul des redevances versées au délégant ont été modifiées.

Au total, plus de 140.000 € ont été reversées sous forme de redevances à l'agglomération en 3 ans :

Evolution de la redevance versée sur la durée de la DSP	2017	2018	2019	Total cumulé
Redevance d'occupation du domaine public	20 000	25 233	30 000	75 233
Redevance - Partie variable	36 724	20 314	8 281	65 320
Redevance totale (en €)	56 724	45 547	38 281	140 553

3.4.2. Examen des avenants au contrat

En 2018, un premier avenant avait été conclu pour effectuer des modifications sur la grille tarifaire du crématorium et sur le règlement intérieur.

Un second avenant a été signé en 2019, relatif à la modification de la grille tarifaire ainsi que de la formule d'indexation des tarifs.

3.5. Principe de neutralité

Notre entreprise n'exerçant aucune activité de Pompes Funèbres, **nous garantissons ainsi une égalité de traitement totale de tous les usagers sans discrimination possible.**

Chaque entreprise de Pompes Funèbres a reçu un tarif complet reprenant la totalité des prestations du crématorium de telle sorte que chaque famille connaisse à l'avance le montant total des services, de façon parfaitement transparente.

En ce qui concerne les moments de recueils, une latitude complète est donnée aux entreprises de Pompes Funèbres pour choisir l'horaire de réservation d'une des salles de recueillement qui sont mises à disposition par notre personnel pour toutes les confessions, opinions religieuses ou philosophiques.

Le personnel est au service des usagers, des entreprises et des familles. Il est formé pour respecter cet engagement.

3.6. Principe de sauvegarde de la liberté du déléguant en fin de contrat

3.6.1. Biens de retour / biens de reprise et biens propres

Les *biens de retour* sont les biens meubles et immeubles (terrains d'assiette des ouvrages compris), affectés à l'exploitation du service public et indispensables à celle-ci, qui reviennent à la collectivité concédante au terme du contrat.

Les *biens de reprise* sont les biens acquis par le délégataire, qui sans être indispensables au service public, sont utiles à son exploitation et qui peuvent être transférés à la personne publique qui jouit sur eux d'un droit de reprise. Ils sont transférés en contrepartie du paiement de la valeur (valeur vénale ou valeur nette comptable généralement) si elle actionne ce droit. Dans le cas contraire, ils restent propriétés du concessionnaire.

Un inventaire des biens est disponible en annexe.

3.6.2. Liste des engagements

La liste des engagements (emprunts, conventions, etc.) contractés pour le Crématorium Romans Valence est détaillée ci-dessous :

- Contrats de travail avec :
 - M. Florian CHEREAU, Responsable d'établissement
 - M. Lionel BLACHE, Assistant funéraire
 - M. Jacques ATTOUB, Assistant funéraire
 - M. Alain TERREL, Assistant funéraire
- Différentes conventions pour la crémation des pièces anatomiques avec les centres hospitaliers suivants :
 - Convention avec le Centre Hospitalier privé Drôme Ardèche
 - Convention avec le Centre Hospitalier Drôme Nord
 - Convention avec Veolia Propreté
- Contrat avec EDF pour la fourniture d'électricité.
- Contrat avec Naturgy (ex Gasnatural) pour la fourniture du gaz
- Contrat d'assurance dommages ouvrage souscrit auprès de MMA Assurances par l'intermédiaire du cabinet Condorcet
- Assurance multirisques professionnelle et responsabilité Civile Exploitation auprès de MMA Pro par l'intermédiaire du Cabinet d'assurances Condorcet pour les locaux et les équipements froid et de crémation
- Contrat d'abonnement téléphonique avec Orange pour la téléphonie fixe-mobile et l'abonnement internet.
- Contrat de maintenance avec la société ADS protection pour le portail
- Contrat de location avec la société ELIS pour une fontaine à eau branchée sur le réseau
- Contrat avec la société 2GM propreté pour l'entretien quotidien des locaux et des vitreries
- Nouveau contrat de maintenance (préventif et curatif) pour l'appareil de crémation et l'équipement de filtration signé à partir du 1^{er} janvier 2020 avec la société Prodestis

- Convention avec EMTA (filiale de Veolia) pour le transport et le traitement des réactifs usagés issus du système de filtration des fumées de crémation. Ce contrat, mis en place à l'aide du service de Prévention et de Gestion des Risques de Funecap Groupe, s'est poursuivi cette année et nous permet d'aller bien plus loin que la réglementation en vigueur et d'anticiper sur ses évolutions en assurant une traçabilité complète des réactifs issus de la crémation et de leur élimination dans le strict respect des normes environnementales.

3.6.3. Contrats avec Orthometals

Il existe des résidus métalliques produits par la crémation qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses et sont principalement constitués d'acier, de chrome, de cobalt, de titane et parfois d'or en quantités infimes. Ces métaux sont légalement considérés comme des résidus ne faisant pas partie intégrante des cendres du défunt et doivent être obligatoirement recyclés et éliminés.

Comme pour l'ensemble des établissements gérés par notre groupe, la collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent dans le cadre d'un partenariat global entre Funecap Groupe et la société Orthometals – société qui suit les règles les plus strictes de traçabilité et de respect des normes environnementales dans le cadre d'une certification ISO 9001 & 14001.

Dans le respect de l'éthique qui est la nôtre, l'intégralité des fonds collectés (~10€ par crémation) est reversée à la Fondation Funecap, sous l'égide de la Fondation de France. Dans ce cadre très stricte, cette fondation ne peut participer qu'à des actions en faveur d'œuvres caritatives ou d'intérêt général et d'associations à but non lucratif.

Ainsi en 2019, la fondation a soutenu les actions de plusieurs partenaires associatifs afin de leur donner les moyens d'agir concrètement notamment dans le secteur de l'enfance en difficulté ou du développement d'actions sociales locales. Au premier rang de ces associations, se trouve l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui permet de sauver des enfants qui, sans les opérations cardiaques financés par elle, seraient condamnés à terme. Ainsi notre action a permis de sauver 10 enfants en 2019 et près d'une centaine depuis 10 ans.



3.7. Relations avec le constructeur ATI

SCF a constaté sur les établissements équipés d'appareils et de ligne de filtration fournie par la société ATI des défauts de montage et des désordres de corrosion atypiques. Le Crématorium de Valence Romans Agglomération n'a pas été épargné par ces désordres. **En 2019, nous avons constaté une usure anormale et de la corrosion dans les conduits de la ligne de filtration et à l'intérieur du filtre.**

Ces défauts et désordres ont conduit SCF à obtenir la désignation d'un expert judiciaire par une ordonnance prononcée par le Tribunal de commerce de Paris le 25 octobre 2019.

La mission confiée à l'expert est, notamment, de se rendre sur place pour visiter les lieux et donner son avis sur les défauts et désordres signalés par SCF.

Le déroulement de la procédure d'expertise a été retardé et la date de visite des installations de SCF n'a pas encore été arrêtée du fait (i) tout d'abord de la procédure de redressement judiciaire ouverte le 30 janvier 2020 à l'encontre de la société ATI ENVIRONNEMENT et (ii) ensuite de la situation d'urgence sanitaire qui a eu pour effet de suspendre la procédure, suspension toujours en cours à la date de dépôt du présent rapport.

Dès que l'expert judiciaire aura fixé un calendrier, l'autorité délégante sera informée de la date prévue pour la visite sur place, en sorte qu'elle puisse être présente ou représentée à la réunion d'expertise.

En ce qui concerne cet exercice 2019, le crématorium montre les premiers signes de défauts et de désordres qui ont conduit à effectuer des maintenances non prévues au contrat.

Il est précisé que, grâce au département de Prévention et Gestion des Risques de Funecap Groupe, SCF a pu anticiper l'évolution des difficultés rencontrées avec ATI et ainsi trouver des solutions de maintenance préventive et curative alternatives avec des sociétés tiers d'un niveau de fiabilité et de technicité supérieurs permettant ainsi de garantir la continuité du service public de crémation (cette capacité de mise en œuvre rapide ayant en effet permis que toutes les interventions de maintenance en 2019 soient effectuées sans arrêt d'activité).

Ainsi, ces difficultés n'ont eu aucune incidence sur le service aux familles comme le démontre le taux de satisfaction précédemment évoqué.

3.8. Maintenance et GER

Les travaux de GER (« Gros Entretien et Renouvellement ») sont décrits à l'article 1.7.3.1 du contrat de DSP et en annexe 9. SCF s'était engagée à dépenser 400.000 € au titre du GER du bâtiment sur l'ensemble de la durée de la DSP, soit une moyenne de 20.000 € par an.

Les opérations de maintenance réalisées au cours de l'exercice 2019 se sont réparties de la manière suivante :

- Aménagement paysager au sein du crématorium sur l'année 2019 pour un montant de 10.206 €
- Remplacement d'un tube de l'échangeur sur un appareil de crémation en avril 2019 pour un montant de 7.983 €
- Dépannage et remplacement du circuit de chaudière en mai 2019 pour un montant de 3.320 €
- Maintenance des appareils de crémation et de la ligne de filtration en mai 2019 pour un montant de 13.866 €
- Dépannage sur les appareils de crémation et ligne de filtration en juillet et août 2019 pour 3.683 €
- Dépannage sur les appareils de crémation et ligne de filtration en septembre 2019 pour 2.983 €
- Dépannage sur les appareils de crémation et ligne de filtration en novembre 2019 pour 9.465 €
- Maintenance à froid et réparation de l'échangeur en décembre 2019 pour 19.480 €

L'ensemble de ces prestations d'entretien représente un investissement total de 70.986€ pour cette année 2019, largement supérieur aux prévisions et en raison notamment des difficultés rencontrées avec le matériel ATI. SCF a cependant engagé sans délai toutes les dépenses nécessaires au maintien des appareils de crémation et de filtration en parfait état de fonctionnement.

4. Les comptes

4.1. Compte de résultat de l'établissement

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable est appliqué par les entreprises depuis les exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles s'appuie sur la méthode « par composants » : chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre dans la limite de la durée de la DSP ;
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG). Cette méthode n'a aucun impact sur le suivi du GER comme précisé supra au 3.7.

4.1.1. Détails des recettes de l'année 2019

Chiffre d'affaires de l'exercice 2019 (en € HT)	2018	2019	Var 2019/2018 (€)	Var 2019/2018 (%)
Crémation adulte	490 819	670 716	179 897	36,7%
Crémation enfant de 1 à 12 ans	183	0	(183)	(100,0%)
Crémation enfant de moins d'un an	1 555	1 053	(502)	(32,3%)
Crémation personne indigente	0	0	0	n.a.
Crémation d'exhumation moins de 5 ans	863	503	(360)	(41,7%)
Crémation d'exhumation plus de 5 ans	1 293	1 923	631	48,8%
Crémation pièces anatomiques - petit conteneur	4 337	10 581	6 244	144,0%
Crémation pièces anatomiques - grand conteneur	3 397	2 455	(942)	(27,7%)
Dépôt anticipé d'un corps	1 358	348	(1 010)	(74,4%)
Location salle recueillement dans le cadre d'une crémation	94 886	126 228	31 343	33,0%
Location salle recueillement dans le cadre d'une inhumation	215	0	(215)	(100,0%)
Location salon des retrouvailles jusqu'à 1 heure	3 267	6 650	3 383	103,6%
Gravure du nom du défunt sur le mur du souvenir	0	1 077	1 077	n.a.
Gravure stèle mémorielle	0	1 900	1 900	n.a.
Dispersion des cendres dans l'espace aménagé	4 408	4 763	355	8,1%
Remise commerciale	-73	-106	(32)	44,3%
Chiffre d'affaires total	606 507	828 092	221 584	36,5%
Autres produits	6 713	2 772	(3 942)	(58,7%)
Produits d'exploitation	613 221	830 863	217 643	35,5%

En 2019, le chiffre d'affaires a progressé de +36,5% en raison (i) des **volumes de crémations supplémentaires (+14.1%)**, (ii) de **l'effet de la formule d'indexation** des tarifs appliquée au 1^{er} janvier 2019, (iii) de l'entrée en vigueur d'une nouvelle grille tarifaire au 1^{er} juillet 2019 et enfin (iv) de l'augmentation du chiffre d'affaires logiquement généré par les prestations annexes, en particulier les salles de cérémonies.

4.1.2. Compte de résultat complet

Montants en €	2018	2019	Var 2019/18 (€)	Var 2019/18 (%)
Produits d'exploitation	613 221	830 863	217 643	35%
Achats (y compris variations des stocks)	(65 183)	(70 788)	(5 605)	9%
Achats d'articles funéraires	(1 014)	(1 140)	(127)	12%
Eau	(1 095)	(2 769)	(1 674)	153%
Gaz	(36 442)	(40 043)	(3 601)	10%
Electricité	(15 380)	(14 766)	613	(4%)
Réactifs unité de filtration	(3 346)	(2 817)	530	(16%)
Fournitures administratives et équipements	(7 906)	(9 254)	(1 347)	17%
Services extérieurs	(48 175)	(90 965)	(42 789)	89%
Entretien et réparations sur biens immobiliers	(17 323)	(28 000)	(10 677)	62%
Entretien et maintenance sur biens mobiliers	(7 369)	(12 640)	(5 271)	72%
Maintenance et contrôle des équipements de crémation et filtration	(20 081)	(48 669)	(28 589)	142%
Autres dépenses (assurance, télésurveillance, etc..)	(3 403)	(1 655)	1 748	(51%)
Autres services extérieurs	(30 346)	(34 327)	(3 981)	13%
Personnel extérieur à l'entreprise	(2 197)	0	2 197	(100%)
Honoraires (AG, CAC,...)	(8 162)	(16 410)	(8 247)	101%
Communication et télécommunications	(9 530)	(12 413)	(2 883)	30%
Autres charges (frais bancaires, déplacements, etc..)	(10 456)	(5 505)	4 951	(47%)
Impôts et taxes	(8 086)	(12 742)	(4 656)	58%
Charges de personnel	(123 649)	(137 813)	(14 164)	11%
Autres charges de gestion courante	(137 604)	(166 371)	(28 768)	21%
Provision pour charge de redevance	(47 717)	(38 300)	9 417	(20%)
Frais de structure &/ou siège	(89 878)	(128 063)	(38 185)	42%
Charges diverses de gestion courante	(8)	(8)	0	0%
Dotations aux amortissements	(139 490)	(251 320)	(111 830)	80%
Résultat d'exploitation	60 688	66 537	5 849	10%
Résultat financier	(46 238)	(48 709)	(2 471)	5%
Resultat exceptionnel	(1 386)	(23 107)	(21 721)	1 567%
Résultat avant impôt	13 064	(5 279)	(18 343)	(140%)
Participation des salariés aux résultats	(274)	274	548	(200%)
Impot sur les bénéfices	(2 385)	(6 082)	(3 697)	155%
Résultat après impôt	10 405	(11 087)	(21 492)	(207%)

ACHATS

Le gaz et l'électricité représentent les principaux postes dans cette section :

- **Le gaz** est lié à la consommation des appareils de crémation. Ce poste de dépenses a augmenté par rapport à 2018 et s'explique par la hausse de l'activité.
- **L'électricité inclut à la fois l'énergie nécessaire pour alimenter le bâtiment (éclairage, etc.) et le fonctionnement du système de filtration** et des appareils de crémation. A la fin de l'année 2018, il a été signé avec Engie un contrat cadre pour l'ensemble de nos crématoriums pour l'approvisionnement en énergie. Ce regroupement a donc permis de réduire ce poste de dépenses.
- Les autres postes d'achat ont été contenus.

SERVICES EXTERIEURS

- Les coûts d'entretiens du bâtiment – hors appareils de crémation et de filtration – correspondent essentiellement à l'entretien des espaces verts et au nettoyage des locaux. Pour 2019, la hausse des dépenses s'explique par un ensemble de petits travaux effectués pour l'aménagement de l'espace vert et s'inscrit dans la continuité des projets de rénovation ;
- Nous considérons que le niveau normatif de maintenance des appareils de crémation et de filtration est de l'ordre d'environ 30-35€ par crémation, soit environ 42 à 49k€ compte tenu du niveau d'activité de 1.400 crémations par an (niveau que nous retrouvons au compte de résultat cette année). Il s'agit en effet des prix moyens de marché pratiqués par les constructeurs avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années. Le niveau des coûts de maintenance et d'entretien des appareils de crémation a très fortement augmenté en 2019 et s'explique par des dysfonctionnements sur les appareils du constructeur ATI entraînant un surcoût. **La décision, début 2020, de signer un contrat de maintenance avec Prodestis va nous permettre de gagner en qualité et en réactivité d'intervention sur nos crématoriums.**
- Les autres charges concernent principalement les assurances et la télésurveillance du site. La diminution des dépenses en 2019 s'explique par une baisse du montant des assurances.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS, IMPÔTS ET TAXES

- Les honoraires en 2019 ont été plus importants qu'en 2018 et incluent notamment des frais liés au contentieux avec ATI.
- Pas de variation significative sur les autres postes.

CHARGES DE PERSONNEL

Elles correspondent aux salaires et aux charges sociales :

- De **l'équipe du crématorium** qui assure l'accueil des familles, les cérémonies de recueillement, l'accueil des entreprises de pompes funèbres mandatées par les familles, la tenue des registres de crémation, les contrôles administratifs, les crémations et l'entretien courant des installations ;
- Du **responsable du crématorium**, pour la gestion globale de l'activité et les relations avec Valence Romans Agglomération, les opérateurs funéraires et les familles et la coordination avec le Siège de SCF ;
- Les **frais de formations du personnel** (voir le paragraphe 2.6.3 décrivant les actions de développement des compétences des salariés mises en place par Funecap Groupe au cours de cet exercice).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

La charge de redevance avait été provisionné pour un montant de 38.300 €. Elle a été reversée sur l'exercice 2020 en contrepartie du montant précisément calculé. **La redevance totale s'établit ainsi à 38.281€.**

Les frais de structure et de siège comprennent les charges d'accompagnement et de gestion de la Direction de SCF et de l'utilisation des fonctions support et expertises de Funecap Groupe, telles que décrites tout au long de ce rapport et indispensables à la gestion du crématorium – ce sont notamment :

- L'**assistance informatique** (téléphonie, logiciel de gestion, etc.) afin de prévenir toute interruption du service public ;
- L'assistance **comptable, financière, fiscale** ;
- L'administration du personnel et l'organisation de sa formation (paie, etc.) ;
- Les **nombreuses interventions du service PGR de Funecap Groupe (Prévention et Gestion des Risques)**, qu'il s'agisse (i) d'un suivi au quotidien des nombreuses évolutions réglementaires toujours plus contraignantes compte tenu de la sensibilité particulière d'un crématorium ou (ii) des travaux d'anticipation des difficultés rencontrées avec ATI nécessaires pour identifier dans les délais impartis des solutions de maintenance préventive et curative alternatives avec des sociétés tiers et ayant permis ainsi de garantir la continuité du service public de crémation ;
- La **production du rapport du délégataire** ainsi que la communication au délégant, sur simple demande, de tout élément demandé relatif à l'activité ;
- Le recrutement d'une équipe en charge de l'obtention des certifications ISO pour l'ensemble de nos crématoriums ;
- Et plus particulièrement l'assistance de notre service juridique dans la **gestion des nombreuses difficultés rencontrées avec le constructeur ATI, à toutes les étapes de la procédure en cours.**

Concernant **les dotations aux amortissements**, le détail est présenté dans le prochain paragraphe. Elles sont en augmentation principalement du fait des travaux de rénovation réalisés en 2018 et dont l'effet année pleine est visible en 2019.

Le résultat financier comprend les charges financières des intérêts sur comptes courants. **Le résultat exceptionnel** comprend les charges et produits exceptionnels dont la reprise de provisions sur les amortissements dérogatoires.

L'effet année pleine des amortissements liés au travaux de rénovation grèvent ainsi significativement la rentabilité de l'exercice 2019, malgré une bonne gestion de l'ensemble des coûts de fonctionnement du crématorium dans un contexte de croissance significative des volumes et du chiffre d'affaires.

Le compte de résultat fait ainsi apparaître une perte en 2019 de 11k€.

4.2. Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations

Le détail des dotations aux amortissements est présenté ci-dessous. Elles sont en augmentation principalement du fait des travaux de rénovation réalisés en 2018 et dont l'effet année pleine est visible en 2019.

Libellé	Mise en service le	Durée	Px Achat HT	Amortis. Antérieur	Dotation exercice	Amortis. cummulé	V.N.C.
ANNONCES FORMALITES LEGALES - PRISE D'ACTIVITE	07/02/2017	3	336	213	112	325	12
CONCEPTION ET RÉALISATION LOGO	18/10/2017	3	3 835	1 538	1 278	2 816	1 019
Total 201000			4 171	1 750	1 390	3 140	1 031
LOGICIEL CREMAGEST - CONCESSION DROIT UTILISATION	02/01/2017	7	14 166	4 047	2 024	6 071	8 095
LOGICIEL CREMAGEST - DÉVELOPPEMENT	01/12/2017	6	181	33	30	63	118
Total 205000			14 346	4 080	2 054	6 134	8 213
MISE EN SERVICE CONSTRUCTION	25/06/2018	19	2 836 881	77 314	149 310	226 623	2 610 257
PV BRUYAS + FT EQUIPEMENT MES 18 - ERREUR 231	01/01/2019	19	56 478	-	2 960	2 960	53 518
Total 214100			2 893 358	77 314	152 269	229 583	2 663 776
CHARIOT HAUT A 6 PLATEAUX AMOVIBLES	24/10/2018	10	597	11	60	71	526
ASPIRATEUR A AMIANTE	17/12/2018	3	469	6	156	162	307
APPAREIL CR 2000 OSSATURE	25/06/2018	13	53 500	2 131	4 115	6 246	47 254
APPAREIL CR 2000 REBRIQUETAGE PARTIEL	25/06/2018	5	21 400	2 216	4 280	6 496	14 904
APPAREIL CR 2000 REBRIQUETAGE COMPLET	25/06/2018	10	32 100	1 662	3 210	4 872	27 228
APPAREIL CR 2000XXL OSSATURE	25/06/2018	13	58 500	2 330	4 500	6 830	51 670
APPAREILS CR 2000 XXL REBRIQUETAGE PARTIEL	25/06/2018	5	23 400	2 423	4 680	7 103	16 297
APPAREILS CR2000 XXL REBRIQUETAGE COMPLET	25/06/2018	10	35 100	1 818	3 510	5 328	29 772
FILTRATION	25/06/2018	13	289 100	11 515	22 238	33 754	255 346
FILTRATION	25/06/2018	13	289 100	11 515	22 238	33 754	255 346
TABLE D'INTRODUCTION	25/06/2018	13	25 000	996	1 923	2 919	22 081
PULVÉRISATEUR	25/06/2018	13	24 000	956	1 846	2 802	21 198
Total 215400			852 266	37 580	72 758	110 337	741 928
BUREAU - ORDINATEUR OPTIFLEX 3240AIO	14/02/2017	3	681	426	227	653	28
SALLE CÉRÉMONIE - ORDINATEUR LONOVO E31-70 80KX	14/02/2017	3	490	307	163	470	20
BUREAU - ORDINATEUR HP ELITE BOOK 850G3	14/02/2017	3	1 099	688	366	1 054	45
IMPRIMANTE KONICA C350	09/03/2017	3	2 291	1 385	764	2 149	142
PC TOSHIBA A30D114 - PORTABLE DIRECTEUR	07/06/2018	3	1 100	208	367	575	525
FUTJITSU LIFEBOOK A357	01/10/2018	3	599	50	200	249	350
Total 218300			6 260	3 063	2 087	5 150	1 111
14 BANCS A3 BACK MODULAR CHENE NATUREL AVEC REGUL	31/03/2017	10	5 130	900	513	1 413	3 717
BUREAU DROIT + ARMOIRE BASSE (BUREAU) + TABLE ROND	01/06/2018	10	1 355	79	135	215	1 140
BRUNEAU IMMOS	29/06/2018	10	442	22	44	67	375
Total 218400			6 927	1 001	693	1 694	5 233
BEAUMONT LES VALENCE LIEUDIT LA PLAINE	01/01/2018	20	340 000	17 000	17 000	34 000	306 000
FRAIS NOTAIRE PANOSSIAN	01/01/2018	20	1 000	50	50	100	900
FRAIS NOTAIRE CHARDON	01/01/2018	20	1 200	60	60	120	1 080
FRAIS ACTES ACHAT TERRAINS	01/01/2018	20	7 500	375	375	750	6 750
Total 225100			349 700	17 485	17 485	34 970	314 730
2EME ACPTE TAXE AMENAGEMENT	31/12/2019	18	25 581	-	4	4	25 577
FH ASSURANCE 2019	31/12/2019	18	31 121	-	5	5	31 116
Total 214100			56 702	-	9	9	56 693
HYGECO - CHARIOT ELEVATEUR HR 250KG+PORTE CERCUEIL	31/10/2019	5	3 675	-	123	123	3 552
Total 215400			3 675	-	123	123	3 552
INFIGROUP - REMPLACEMENT TUBE ECHANGEUR	23/04/2019	10	7 983	-	551	551	7 432
Total 215510			7 983	-	551	551	7 432
2 TMI - DEPANNAGE 81 MOTEUR COMPRESSEUR	14/11/2019	5	2 883	-	74	74	2 809
Total 215520			2 883	-	74	74	2 809
GUEDON - CIRCUIT CHAUDIERE	01/05/2019	10	3 320	-	222	222	3 098
Total 218100			3 320	-	222	222	3 098
TAVU - PUBLICITE SIGNALITIQUE	13/09/2019	10	4 010	-	120	120	3 890
Total 218110			4 010	-	120	120	3 890
Total général			4 205 601	142 272	249 834	392 106	3 813 495

5. Conclusions & perspectives

5.1. Prévisionnel 2020

SCF estime en 2020 à 2% la hausse du nombre de crémations comparé au niveau de 2019.

5.2. Gestion de la crise Covid-19

En ces temps aussi graves qu'inédits de pandémie, il est important de souligner que SCF a su assurer la **pérennité du service public qui lui est confié**. La solidité financière de la société et de sa maison mère, la culture du service au famille profondément ancrée en chaque employé, la profondeur de ses équipes et de ses expertises internes (notamment juridiques pour respecter une réglementation en constante évolution et parfois contradictoire) sont autant d'atouts pour affronter avec force cette crise sans précédents.

Notre établissement est ainsi demeuré ouvert depuis le début de la crise sanitaire qui frappe notre pays : l'accueil des familles s'est poursuivi et des cérémonies ont été organisées en comité restreint afin de garantir la sécurité de tous (des familles endeuillées tout comme du personnel de l'établissement) tout en prenant en compte l'extrême importance pour une famille de pouvoir se recueillir (même en groupe limité aux plus proches), là où la plupart des crématoriums concurrents demeuraient fermés au public.

SCF a **mis un point d'honneur à toujours maintenir l'organisation de moments de recueillement à 5 personnes minimum puis à les étendre jusqu'à 20 personnes** au sein de ses crématoriums. A compter de fin avril, les cérémonies dans leur intégralité ont repris au sein de l'ensemble des établissements de SCF dont l'activité pouvait le permettre.

Tout au long de cette période, **votre crématorium a continué à proposer, grâce à la mobilisation de son équipe et de son Directeur, le maintien de moments de recueillement tout en assurant la gratuité de cette prestation.**

Nous avons également testé à cette occasion dans plusieurs de nos établissements un système de streaming des cérémonies permettant la diffusion des cérémonies via un site internet dédié et sécurisé afin que les proches qui ne pouvaient se déplacer puissent néanmoins participer à la célébration. Ce système sera pérennisé et étendu à tous nos établissements dans les mois à venir.



**CRÉMATORIUMS
DE FRANCE**